

Procès-verbal

Conseil municipal du 27 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 27 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 17 juillet 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des mariages.

- **Etaient présents :** Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul, DEGOUTTE Vincent, BADAUD Michel, GAUDARD Gersande, GAUDARD Yves, MICHAUD Cédric, SIMON Karen, BOUILLER Dominique, COUDOUR Thierry.
- **Etaient absents excusés :** Madame VINCENT Pauline, qui a donné procuration à Madame SIMON Karen, Monsieur PAYANT Laurent, qui a donné procuration à Monsieur Dominique BOUILLER.
- Monsieur Vincent DEGOUTTE est nommé secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

VENTE DES PARCELLES DES GRANGES A LA CUMA DU VIADUC

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire avait donné connaissance du résultat du vote des 4 propriétaires (3 pour et une abstention). La vente des 2 parcelles à la CUMA du Viaduc aura donc lieu. Une délibération fixant le prix à 1,50 €/m² sera transmise à l'étude notariale de St Germain Laval à l'automne pour réalisation de la vente.

RECRUTEMENT D'UN AGENT COMMUNAL POUR L'ECOLE

Madame Linda ARSAC sera embauchée pour assister l'enseignante de l'école maternelle, et les tâches suivantes :
aider au service du repas au restaurant scolaire,
surveiller la garderie
effectuer l'entretien des locaux (école, mairie, et ses 2 annexes proches)

Ce contrat sera signé pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, à raison de 26 h hebdomadaires annualisées.

TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire rappelle qu'à compter du 1^{er} septembre 2023, un logiciel de gestion de la cantine et de la garderie sera mis en place dans les 3 communes formant le RPI (Grézolles, St Julien d'Oddes et Souternon).

Il est nécessaire de fixer les tarifs à appliquer pour le RPI :

- Cantine : tarif proposé pour un repas enfant : 3,80 €. Il est souligné que le prix facturé aux communes par la CCVAI (fournisseur des repas) est de 4,60 € par repas. Un montant de 0.80 €/repas est pris en charge par les communes.

Ce tarif de 3,80 €/repas est adopté par les membres du Conseil Municipal

- Garderie : tarif proposé : 1 € le matin (garderie payante de 7 h 30 à 8 h), 2 € le soir (garderie payante de 17 h à 18 h).

Les membres du Conseil Municipal votent contre l'application de ce tarif unique dont le coût est plus élevé que les différents tarifs fixés jusqu'à présent.



Monsieur le Maire contactera les maires de Grézolles et St Julien d'Oddes pour fixer un tarif spécifique pour les familles qui utilisent la garderie très régulièrement.

Une réunion pour les parents d'élèves et les agents communaux est prévue le jeudi 31 août 2023 à St Julien d'Oddes afin d'expliquer le fonctionnement du logiciel de réservation des repas et de la garderie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Un coordonnateur communal et un agent recenseur devront être nommés.

POINT SUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE DEPARTEMENT ET LA REGION TRAVAUX REALISES ET A VENIR

Aménagement du bourg

Cette opération concerne les toilettes publiques, l'aménagement de la boîte à lire et ses abords, la rénovation du plateau de la bascule et l'achat de mobilier urbain. Montant total des devis : 23769,42 € H.T.

Subvention accordée par la Région : 7130,83 €, soit 30%

Subvention accordée par le Département (enveloppe territorialisée) : 11 884 €, soit 50 %

Montant total des subventions pour cette opération : 19 014,83 €.

Une mise à jour des devis sera demandée aux artisans.

Le projet d'aménagement de toilettes publiques a été repensé : Un emplacement situé derrière la salle des fêtes est envisagé. Des devis ont été demandés.

Voirie 2023

Cette opération concerne le chemin des 4 hameaux. Une subvention de 63 074 € sur une dépense HT de 105 123,96 € (soit 60 %) nous a été accordée par le Département.

Assainissement

Une subvention de 4758 € sur une dépense HT de 7930 € (soit 60 %) nous a été accordée par le Département (pour la mise à la côte des regards effectuée par l'entreprise BORDELET dans le cadre de la mise en conformité du réseau d'assainissement collectif.

Une subvention de 1669 € sur une dépense H.T. de 2781 € (soit 60 %) nous a été accordée par le Département pour divers travaux communaux. (Fonds de solidarité

Une subvention de 1675 € sur une dépense H.T. de 2645 € a été accordée par la Région à l'Association « Souternon, mon histoire » pour la rénovation du Monument aux Morts.

Travaux réalisés :

La chaudière du logement communal a été changée/ Montant : 3800 € HT

Les travaux dans la sacristie sont terminés. Le versement de la subvention accordée par le Département pourra être demandé.

Travaux à venir :

Nids de poules à boucher : des corvées seront organisées les samedis 02 et 09 septembre 2023.

Aménagement autour de l'arbre dans la cour de l'école : à réaliser pour la rentrée scolaire.



POINT SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Un technicien du Département et le directeur du Bureau d'Etudes SEDI sont venus sur place pour étudier la déconnexion du réseau d'eau pluviale à la Sapine. Une réunion est à prévoir en septembre.
Le directeur de SEDI vend son Bureau d'Etudes et présentera son successeur à cette occasion.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole

Internet a été réparé et fonctionne normalement.

Location spéciale de la salle des fêtes.

. La société AGEDI (notre fournisseur de logiciels mairie) souhaite organiser des formations pour 50 personnes pendant 2,5jrs en octobre prochain. Un devis pour la location de la salle des fêtes lui a été transmis.

Demande d'acquisition d'un terrain communal.

. Monsieur Baptiste CHAFFANGEON souhaite acquérir le terrain communal situé à la Chaux au croisement de la route de St Polgues et de la route d'Amions, en bordure de sa propriété. Un vote à main levée a donné le résultat suivant :

3 voix pour la vente

3 voix contre

5 abstentions

Aucune décision n'a été prise à ce jour. Il sera demandé à Monsieur CHAFFANGEON ce qu'il souhaite faire de ce terrain.

Organisation de la journée conviviale du 27 août 2023

Cette journée concerne les élus et les agents communaux. Un cadeau sera offert ce jour-là à Madame CHENEVARD à l'occasion de son départ en retraite.

Divers

L'apéritif sera offert par la commune pour la fête.

. Des rencontres avec les candidats aux élections sénatoriales sont programmées.

Une visite de la commission de sécurité était prévue ce 27 juillet à la salle des fêtes. Personne n'est venu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22 heures.

